

# NASSOGNE - Programme électoral de la liste Citoyenne

## Demain, c'est Maintenant - DcM

Notre programme se développe en 17 points tout au long desquels TROIS THÈMES FORTS ressortent :

### **A. Démocratie participative**

### **B. Meilleur vivre ensemble**

### **C. Autonomie maximale de la commune tant au niveau énergétique qu'alimentaire**

Ce programme est un travail collectif, vos propositions qui viseraient à l'améliorer sont les bienvenues. Vous pouvez les adresser à [infos@demaincmaintenant.be](mailto:infos@demaincmaintenant.be)

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Les candidats « Demain, c'est Maintenant »

# NASSOGNE - Programme électoral de la liste Citoyenne

## Demain, c'est Maintenant - DcM

### A. DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

#### I. GOUVERNANCE & PARTICIPATION

Conseils communaux avec débats diffusés.

Mise en ligne, à travers la plateforme Transparencia, de l'ordre du jour de la séance publique du conseil communal ainsi que des documents qui seront soumis au vote des conseillers communaux.

Ces documents, désormais rendus publics avant le conseil, permettront aux citoyens d'interpeller les conseillers communaux sur les décisions qui seront prises.

Adhésion de la commune aux services de FLUICITY qui permettent aux citoyens, à l'aide d'une application smartphone, de s'exprimer, de proposer des projets, de débattre de propositions formulées par d'autres et même de communiquer avec les élus et l'administration.

Cette démarche facilite la circulation des idées citoyennes dans la démocratie locale et permet une implication plus importante dans la gestion de la commune.

Mise en place d'un PST (programme stratégique transversal)

Site revu de fond en comble, plus moderne, interactif, mis à jour régulièrement avec :

- présentation de tous les dossiers avant les conseils
- newsletter accessible à tous
- Présentation de toutes les activités communales
- Possibilité d'un accès à tous les conseillers
- État d'avancement des commissions
- État d'avancement du PST (programme stratégique transversal)
- Informations « ÉNERGIE »
- Informations Zéro déchet

Commissions communales composées à moitié d'habitants tirés au sort (dans un premier temps) représentant tous les villages de l'entité (2 représentants, un de chaque sexe, ayant chacun 2 suppléants) pour chaque village, l'autre moitié étant composée d'un représentant par parti représenté au conseil communal et d'experts dans le domaine.

Les positions approuvées par les commissions sont approuvées par le conseil communal sauf si les contraintes budgétaires ou légales ne le permettent pas. Ces commissions bénéficient d'un budget propre.

Le président de commission n'est pas un membre du conseil communal.

## NASSOGNE - Programme électoral de la liste Citoyenne

### Demain, c'est Maintenant - DcM

Un échevinat de la participation citoyenne est mis en place.

Mise en valeur du bénévolat.

Mise en valeur de la commune.

Tous les deux ans, un comité de sélection analysera les TFE (travaux de fin d'études) mettant en valeur la commune, que ce soit au niveau agricole, social, économique, culturel ou autre.

Mise en place d'une « maison de la participation ».

# NASSOGNE - Programme électoral de la liste Citoyenne

## Demain, c'est Maintenant - DcM

### B. MEILLEUR VIVRE ENSEMBLE

#### I. AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

Les affaires sociales et la santé sont maîtrisées par le CPAS.

Les services à domicile pour les aînés sont améliorés après inventaire des possibilités et des besoins.

Création d'un groupe « micro épargne » au sein du CPAS. Ce groupe permettrait aux participants de réfléchir à la maîtrise des budgets, à l'intégration dans le monde économique, à assumer une manière de consommer afin que l'avenir soit accessible à tout le monde.

Bien accompagner le projet de maison médicale.

Mise en projet d'un centre de jour ouvert à toutes personnes âgées de plus de 60 ans et indépendant d'une maison de repos avec pour objectif premier de maintenir l'autonomie de la personne âgée à travers le soutien d'une équipe pluridisciplinaire en mettant du matériel à disposition.

Réactualiser les « écrivains publics ».

Un projet de résidence service à prix ajusté aux possibilités des aînés est envisagé avec un partenariat public/privé (A l'image de ce qui est réalisé à Jambes).

Des programmes d'insertion (en créant des coopératives à finalité sociale) sont réalisés impliquant DIRECTEMENT les bénéficiaires.

#### II. PARTENARIAT NORD SUD

Mettre en place ou soutenir des projets qui ont comme objectif prioritaire d'amener le citoyen à mieux comprendre et à analyser avec un regard critique les relations entre les pays du Nord et les pays du Sud.

Rendre les citoyens davantage conscients des réalités vécues par les populations du Sud et promouvoir des relations Nord-Sud plus équilibrées.

Promouvoir une solidarité qui se base plus sur la réciprocité et le partage d'expériences et non sur le paternalisme et l'assistance.

Promouvoir des rencontres et des échanges interculturels.

# NASSOGNE - Programme électoral de la liste Citoyenne

## Demain, c'est Maintenant - DcM

### III. CULTURE & CULTES

Soutien à la programmation du Centre Culturel de Nassogne.

Soutien à la culture dans les écoles.

Développer l'accès à la culture pour tous, en partenariat avec le CPAS.

Favoriser la diffusion de l'art différencié.

Prévoir des chèques cadeaux à l'intention des nouveaux mariés et néonassognards.

Promouvoir les artistes de la commune.

Favoriser les collaborations entre les différentes fabriques d'église.

### IV. JEUNESSE ET SPORT

Suivi de l'évolution sportive de Nassognards par la diffusion de leurs activités et le soutien via la création ou renfort de « fan-clubs » au sein des villages de l'entité.

Avec l'aide de l'éducateur de rue, coordonner les activités des jeunes entre les villages.

Développer les infrastructures sportives et récréatives avec des matériaux locaux.

Développer la communication entre jeunes afin de mieux répartir les participants à la commission jeunes.

Favoriser les rencontres et services intergénérationnels

Soutien à l'organisation de jeux intervillages initiée par le conseil des jeunes

### V. PETITE ENFANCE

Meilleures communications concernant les stages, et toutes activités extrascolaires dans la commune et aux alentours à prix démocratique.

Favoriser une ouverture aux pédagogies alternatives.

Prévoir l'acceptation des langes en tissus dans les institutions communales.

# NASSOGNE - Programme électoral de la liste Citoyenne

## Demain, c'est Maintenant - DcM

### VI. ENSEIGNEMENT

Soutien renforcé à la sensibilisation des enfants à la protection de l'environnement et au problème du gaspillage.

Création de jardins et d'ateliers pratiques dans les écoles.

Ouverture aux pédagogies alternatives permettant une plus grande solidarité entre les élèves.

Inciter les collaborations interscolaires

### VII. VIVRE ENSEMBLE

À partir de mars, chaque village invite (par exemple, un dimanche) toute la commune à découvrir son village (rencontres, anecdotes, savoir-faire...) et ce village reçoit tout le monde à des prix démocratiques (le but n'est pas de faire de l'argent).

Tous les mois, le village d'accueil change pour terminer la saison avec la fête des Bruyères réinstaurée avec un lien fort entre les villageois et la forêt.

Créer régulièrement des liens intergénérationnels, notamment, en réalisant une fois par an minimum une réunion commune des commissions jeunes et CCCA (éventuellement élargie).

### VIII. TOURISME

Favoriser des parcours découvertes de nos villages.

Réaliser une vitrine des produits locaux au SI

Réorganiser les campings.

Mise en valeur des possibilités de gîtes.

Création d'écogîtes en forêt.

Créer un centre didactique sur l'agroforesterie.

Installation à des endroits étudiés, de bornes électriques de recharge de vélos ou voitures électriques.

Diffusion sur les sites appropriés (genre « visorando ») des circuits parcourant la commune tant pédestre que cycliste ou à cheval.

## IX. SÉCURITÉ ET MOBILITÉ

Création d'un service locomobile.

Inventaire et entretien régulier d'une communication alternative entre les différents villages évitant un maximum les voiries principales et facilement accessible aux piétons, vélos et chevaux.

Réhabilitation d'anciens chemins vicinaux utiles à la communication douce entre les villages.

En concertation étroite avec les habitants et la Région, modification des voiries traversant nos villages afin de rendre celles-ci plus sécurisées pour les usagers faibles.

Aux périodes de rentrée scolaire, rappeler les automobilistes à la prudence aux abords des écoles.

Créer dans nos villages, des points d'arrêts de covoiturage.

## C. AUTONOMIE MAXIMALE DE LA COMMUNE TANT AU NIVEAU ÉNERGÉTIQUE QU'ALIMENTAIRE

### I. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Un règlement communal d'urbanisme est établi afin de diminuer la dispersion de l'habitat.

Un parcours entre villages, pour favoriser la mobilité douce, est réalisé en partenariat avec la région, et les partenaires concernés.

### II. LOGEMENT

Pour les nouvelles constructions et transformations, favoriser les constructions zéro énergie.

Promouvoir et développer l'épuration individuelle et écologique.

Soutien et accompagnement des habitants cherchant à réduire leur impact énergétique.

Mise en place d'une Politique Locale Energie-Climat (POLLEC), à savoir :

Réaliser l'inventaire des consommations et des émissions de gaz à effet de serre (IEGES) sur l'ensemble du territoire communal ainsi que l'inventaire du potentiel d'économies et d'énergies renouvelables.

Identifier un maximum d'acteurs et de personnes-ressources sur le territoire communal et les impliquer au niveau participatif.

Définir et détailler les pistes d'actions à proposer aux différents acteurs.

Développer un Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable (PAED) traduisant la stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la commune, à partir des ressources locales (humaines et matérielles), basé sur une vision à long terme et une stratégie globale – qui précise l'objectif prévu de réduction des émissions de GES, les domaines d'action prioritaires, l'affectation de personnel et le budget prévisionnel global.

Participer à la mise en place de la commission locale Énergie-climat et des groupes de travail thématiques.

Réaliser un canevas de communication permettant, d'une part, de valoriser le Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable (PAED) auprès des personnes chargées de sa mise en œuvre et de son



# NASSOGNE - Programme électoral de la liste Citoyenne

## Demain, c'est Maintenant - DcM

soutien et, d'autre part, de proposer une démarche de mobilisation des citoyens, des associations, des écoles, des entreprises, des agents communaux et du C.P.A.S., ...

Hiérarchiser les actions définies dans le PAED en fonction des économies de GES engendrées et de leur impact budgétaire (coûts et gains).

Proposer une méthodologie et des outils pour le suivi du Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable (PAED), au moins jusqu'en 2030.

Pour les aînés, créer avec un partenariat public/privé une résidence service adaptée et avec des prix d'accès correspondant aux possibilités des petites pensions.

Veillez à, progressivement, supprimer les habitations ou constructions insalubres dans la commune et envisager de les remplacer par des habitations sociales construites avec des matériaux locaux écologiques et, pourquoi pas, en développant des chantiers participatifs.

### III. POLITIQUE DE L'EAU ET DE L'ÉLECTRICITÉ

Plan stratégique des rendements de la distribution d'eau en collaboration avec les intervenants compétents afin de définir une vision à long terme en restant dans le giron communal.

Campagnes d'information sur les possibilités d'utilisation d'eau de pluie.

Tarifification de l'eau tenant mieux compte des petits consommateurs.

Renouvellement très rapide de l'éclairage public très énergivore.

Étude des possibilités de construction de micro-barrages utilisant les nouvelles techniques accessibles et rentables pour des petits débits et des petites hauteurs de chutes. (Systèmes vortex)

Étude de faisabilité de la création d'une régie de l'électricité qui reprendrait les différents nouveaux fournisseurs (bio méthanisation, photovoltaïque, hydraulique...) disponibles sur la commune.

# NASSOGNE - Programme électoral de la liste Citoyenne

## Demain, c'est Maintenant - DcM

### IV. ÉNERGIE

Engagement d'un(e) éco-conseiller à temps plein qui devrait s'auto-financer.

Inventaire des bâtiments énergivores et programme d'économie.

Mise en place avec publication des résultats de la convention des maires signée en 2015.

Réalisation de deux unités de biométhanisation sous forme de coopérative, éventuellement gérée à 50% par un collectif d'agriculteurs et à 50 % par des membres du conseil communal, de l'éco-conseiller et du bourgmestre (voir Beckerich).

Gestion rationnelle du parc automobile communal avec suivi des consommations et trajets entraînant une réorganisation des déplacements communaux.

Envisager l'utilisation d'un cheval chargé de soulager le parc automobile.

Achats de véhicules électriques (dont des vélos) ou de véhicules plus économes qui remplaceront progressivement les véhicules diesel.

Programme de soutien aux économies d'énergie du citoyen avec assistance technique et suivi des performances.

Étude sur les possibilités de micro centrales hydrauliques.

Création d'une régie autonome d'électricité.

Stimulation du citoyen au financement d'installations photovoltaïques(PV) sur les bâtiments communaux.

Publication régulière des performances réalisées (en chauffage, solaire, déchets, eau...).

Étude thermographique aérienne des différents villages afin de présenter les lieux les plus énergivores.

### V. ÉCONOMIE

Étudier la possibilité de créer du coworking à Nassogne.

Afin de valoriser au mieux le commerce local, la commune, comme le conseil communal du 27 avril 2017 l'a voté, favorise la monnaie locale (le Voltî) en permettant à la commune de payer ses achats auprès des commerçants locaux en Voltî, mais aussi en permettant aux citoyens de payer en Voltî l'achat de documents communaux ou la location de salle communale .

# NASSOGNE - Programme électoral de la liste Citoyenne

## Demain, c'est Maintenant - DcM

Les primes accordées (façades fleuries, énergie, noces d'or...) seraient également octroyées en Voltf.

Favoriser et accueillir des artisans mettant en valeur le fruit de nos forêts (maisons en bois, meubles châssis, jouets, combustibles, gibier éthique...), de nos terres (chanvre, sorgho, permaculture, plantes médicinales ou aromatiques bios, fruits et légumes nature ou transformés, escargots, laine...) ou tertiaire.

Création d'un espace public (énergétiquement performant) à disposition de jeunes entreprises qui veulent se lancer dans des conditions favorables.

Inviter les entrepreneurs, artisans locaux pour tout marché public communal introduit.

Créer un annuaire des produits locaux mis à jour chaque année.

À toutes les manifestations organisées par la commune, utilisation de produits composés à 100% d'ingrédients locaux proposés chez des commerçants, cafés ou restaurants de Nassogne.

Créer une fois par an la « semaine du local » initiée par la commune, mais mise en place par un collectif d'associations, d'organismes et de personnes volontaires

Créer des forums découvertes des habitants. Par exemple :

- Forum énergie et construction.
- Forum Bois, de la forêt à notre salon.
- Forum du bénévole.
- Forum culinaire et produits de la terre.
- Forum des enfants.

N'y seraient invités comme exposants que des Nassognards.

## VI. AGRICULTURE

Objectif : augmenter le nombre d'exploitations écoresponsables sur l'entité.

En créant : une coopérative agricole valorisant directement les produits de la ferme, et en redynamisant l'abattoir qui serait plus orienté BIO et petit élevage.

En mettant en valeur des terrains agricoles communaux par une coopérative d'insertion sociale gérée par le CPAS.

Susciter la création d'une coopérative à vocation sociale, axée sur la permaculture et l'agroforesterie, dans un éco quartier autonome.

Réaliser une analyse de sol de chaque exploitation.

# NASSOGNE - Programme électoral de la liste Citoyenne

## Demain, c'est Maintenant - DcM

Soutien actif à la création d'une structure de distribution de produits locaux (type « la ruche qui dit oui », « paysans artisans » ou « li terroir ») avec l'implication active des coopérateurs.

Un appel à projets sera réalisé afin de mettre à disposition des terrains communaux pour y

- développer des projets durables de maraîchages en permaculture,
- favoriser les cultures différentes et pouvant avoir une haute valeur ajoutée telles le chanvre, le sorgho, l'ortie, les plantes médicinales, le crocus...
- favoriser la culture de l'orge brassicole,
- créer une unité de transformation des produits maraîchers et dérivés.

## VII. FORÊT

Objectif : permettre de pérenniser la forêt afin que nos enfants et petits-enfants en jouissent autant que nous.

Révision du plan de gestion communal de la forêt en prévoyant l'intégration du programme « pro-sylva » présenté par la RW et prévoyant l'évolution de la forêt en agroforesterie.

Prévoir à terme et dans le respect des contrats de chasse l'interdiction du nourrissage. Valoriser une chasse éthique.

Commercialiser le bois en local. Rétablir l'affouage.